

Des réponses à vos questions

Nos réponses à certaines des questions clés posées concernant la crise ukrainienne

L'économie mondiale va-t-elle ou non entrer en stagflation¹ ?



Pierre BLANCHET,
Responsable
Investment
Intelligence, Amundi
Institute

*Plus le conflit durera,
plus la confiance
des ménages et des
entreprises se
détériorera*

La guerre ukrainienne intervient dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale et de forte inflation². La reprise post-Covid-19 est désormais l'affaire du passé. Les économies devaient revenir vers leur potentiel de croissance avec moins de goulets d'étranglement et de difficultés d'approvisionnement, ce qui aurait permis de réduire les pressions inflationnistes. Mais l'invasion russe a poussé les prix de l'énergie à des niveaux records et a réduit la visibilité à court terme.

En Europe notamment, nous prévoyons que la dynamique de la demande intérieure sera freinée par plusieurs facteurs : **une hausse de l'inflation¹ (augmentation des prix de l'énergie et des matières premières), la hausse des prix à la production qui aura un impact sur les marges bénéficiaires des entreprises, la hausse des taux d'intérêt qui affectera les investissements et l'impact du programme NGEU³ qui sera dilué par la hausse des coûts (matières et énergies).** Ce choc d'incertitude pourrait, à court terme, affecter la dynamique des investissements des entreprises et de la consommation des ménages. Les sanctions contre la Russie vont également limiter les exportations de matières premières essentielles et de céréales, en plus du pétrole et du gaz. Les pénuries d'approvisionnement pourraient donc, à terme, avoir un impact négatif sur la production industrielle et la consommation (hausse des prix des denrées alimentaires).

Plus le conflit durera, plus la confiance des ménages et des entreprises se détériorera, et plus l'inflation risque de rester élevée et l'activité économique de ralentir. Le choc de confiance sera plus fort en Europe continentale qu'aux États-Unis, en raison de la proximité géographique du Vieux Continent et de sa dépendance énergétique. Ceci est d'autant plus vrai que la crise actuelle pourrait se doubler d'une crise migratoire (les pays voisins de l'Ukraine comptent déjà près de 2 millions de réfugiés).

Nous pensons que la Banque centrale européenne (BCE) et la Réserve fédérale américaine (Fed) feront preuve de prudence à court terme. Les deux banques centrales seront probablement soucieuses de marquer leur volonté de normalisation monétaire cette année afin d'ancrer les anticipations d'inflation, ce qui pourrait renforcer la pression baissière sur la demande. Cependant, la question de la politique monétaire ne se posera pas dans les mêmes termes pour la Fed et la BCE. Il est, en effet, plus facile pour la Fed de justifier une hausse de taux et de mettre fin à ses achats d'actifs. Par ailleurs, le risque d'un ralentissement économique marqué est bien plus prononcé en Europe qu'aux États-Unis. Plusieurs économies européennes pourraient entrer en stagflation d'ici la fin 2022 ou début 2023.

En conclusion, on peut dire que **les forces stagflationnistes sont déjà à l'œuvre en raison du ralentissement de la croissance et de l'inflation élevée en sortie de crise sanitaire. Mais la stagflation au sens propre i.e. un fort ralentissement, voire une récession, avec des pressions inflationnistes persistantes, ne se concrétisera que si le conflit ukrainien s'enlise et si plusieurs niveaux de sanctions sont mis en œuvre.**

Définitions

1. **Stagflation** : situation économique dans laquelle se conjuguent la stagnation de l'activité économique (faible croissance économique et chômage élevé) et la hausse des prix (inflation).
2. **Inflation** : hausse générale des prix des biens et services en circulation dans un pays et sur une période donnée. L'inflation se traduit par un phénomène d'augmentation générale des prix et peut ainsi entraîner une baisse du pouvoir d'achat et de la monnaie.
3. **NGEU** : NextGenerationEU est un instrument temporaire de relance de plus de 800 milliards d'euros destiné à aider à réparer les dommages économiques et sociaux immédiats causés par la pandémie due au coronavirus. L'Europe de l'après-COVID-19 sera plus verte, plus numérique, plus résiliente et mieux adaptée aux défis actuels et à venir.

AVERTISSEMENT

Achevé de rédiger le 8/3/2022.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation par un membre quelconque du groupe Amundi de fournir un conseil ou un service d'investissement ou pour acheter ou vendre des instruments financiers. Ces informations sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos et ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit.

Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans notre autorisation. Les informations figurant dans cette publication ne visent pas à être distribuées ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Amundi ou ses sociétés affiliées de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. La totalité des produits ou services peut ne pas être enregistrée ou autorisée dans tous les pays ou disponible pour tous les clients.

Amundi Asset Management

Société par actions simplifiée au capital social de 1 143 615 555 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : 91, boulevard Pasteur CS21564 - 75730 Paris Cedex 15 - France - Tél. +33 (0)1 76 33 30 30

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification TVA : FR58437574452